

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU SUD ARTOIS

PROCES VERBAL DE LA REUNION du 02 février 2018

L'an deux mil dix-huit, le 02 février à 19 h, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes d'ERVILLERS, sous la présidence de Monsieur Eugène BURDIAC, Président, conformément à la convocation qui lui a été faite en date du 23 janvier 2018.

Etaient présents : Tous les membres en exercice, à l'exception de :

Mesdames C MEGRET, D LEVESQUE, S BONIFACE, V THIEBAUT, O MISSIAEN,
N NAVARRO, V TEMPLEUX

Messieurs JF LALY, A CHAUSSOY, B VAILLANT, P MORELLE, J MAURER, G DHORDAIN, G VACQUIE, P GORGUET, G CUVILLIER, G VERLEENE, M SUDOLSKI, A CERGNUL, B DEPOORTER, D MARTIN, J FOSTIER, A GREBERT, J TERRIER, M FLAHAUT, P TRUFFAUX, JL TABARY, B HIEZ, C DUQUENNE, J TERNEL, C MASSON, C VANPARYS, J DESCAMPS, F COTTEL, D LECOQ

Excusés : G BOURY, P COLLE, G DUE, M MANNECHEZ, D BIZART, D PORET, L DELSAUT, P TABARY

Monsieur le Président remercie Mr Philippe LEFORT, Maire d'ERVILLERS d'accueillir l'assemblée du SIESA.

Fidèle à la tradition, Monsieur le Président souhaite à tous celles et ceux qui ont en charge la gestion des communes et à celles et ceux qui les accompagnent tous ses vœux de santé et de bonheur pour 2018.

I - Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 12 décembre 2017

Monsieur le Président donne lecture du compte rendu de la précédente réunion : ce dernier est approuvé à l'unanimité.

II. Point sur la compétence EAU

Monsieur le Président rappelle « qu'après les péripéties que nous avons connues en 2017 et le résultat qui en a découlé, nous avons pris acte de ces décisions.

Le Syndicat poursuit donc son destin avec le même esprit qui est le sien, il va continuer à assurer la distribution de l'eau tout en maîtrisant le coût par sa gestion rigoureuse en améliorant le taux de rendement et le renouvellement des réseaux déficients.

Nous gardons le cap et restons à l'écoute des communes ne faisant pas partie du Syndicat afin de les aider si elles le souhaitent. »

Monsieur le Président apporte à l'assemblée l'information suivante : l'Assemblée Nationale adopte la possibilité de reporter à 2026 le transfert de l'eau et de l'assainissement.

« Le transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes ne sera pas totalement obligatoire le 1^{er} janvier 2020. Si une minorité de blocage (25 % des communes représentant au moins 20 % de la population) le demande, le transfert pourra être reporté au 1^{er} janvier 2026 au plus tard. Entre 2020 et 2026, le transfert pourra être redemandé si la communauté le souhaite, mais la possibilité de blocage demeurera dans les mêmes conditions. »

III- Demande d'adhésion de la commune de MARTINPUICH

Monsieur le Président informe l'assemblée de la demande d'adhésion de la commune de MARTINPUICH en date du 09 janvier 2018 suite à la dissolution du Syndicat Intercommunal d'Eau Potable du Plateau Nord d'Albert auquel la commune avait transféré la compétence Eau.

La préfecture du Pas de Calais précise qu'avant l'adhésion de Martinpuich au SIESA, il importe que les modalités de liquidation du SIADEP du Plateau Nord d'Albert aient été réglées.

« L'article 4 de l'arrêté interdépartemental du 22 décembre 2017 portant dissolution du SIADEP du Plateau Nord d'Albert prévoit que l'actif et le passif du syndicat soient répartis entre Martinpuich et la CC du Pays du Coquelicot sur la base de délibérations concordantes. »

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée qu'un audit a été réalisé auprès de la commune de Martinpuich. Le résultat est le suivant :

- la commune compte 205 habitants, est alimentée par le captage d'AVELUY.
- la consommation est de 18 268 m³ en 2016
- la qualité de l'eau est bonne (la teneur en nitrates est inférieure à 50 et perchlorates inférieur à 10)
- le taux de rendement est celui du SIADEP du Plateau Nord d'Albert : 94,1 %
- l'entretien est assuré par VEOLIA
- pas de travaux en prévision

IV – Point sur les travaux de SAILLY AU BOIS

Monsieur le Président informe l'assemblée que les travaux du château d'eau de Mailly Maillet sont terminés.

La commune de Sailly au Bois souhaite profiter des travaux qui vont être effectués dans la commune afin de mettre aux normes leur défense incendie : le bureau d'étude VERDI Picardie et VEOLIA se sont déjà déplacés mais la commune est sans nouvelles de VERDI depuis leur passage. Cette dernière sollicite donc le Président du SIESA afin d'intervenir auprès de VERDI car il est important que ce dossier de Défense incendie soit finalisé avant que les travaux dans la commune ne démarrent.

Monsieur le Président va donc se rapprocher de VERDI afin de résoudre cette situation.

V –Point sur le dossier des travaux de METZ EN COUTURE

Le dossier est en cours et l'appel d'offres sera lancé au cours du 1^{er} trimestre 2018.

VI –Projet de modélisation des réseaux d'eau potable des communes de la CCSA

Monsieur le Président donne lecture d'un article paru en janvier 2018 dans Les Maires de France :

« la loi du 12 juillet 2010 contraint les collectivités organisatrices des services d'eau et d'assainissement à établir un descriptif détaillé des réseaux, en vue notamment de limiter les pertes d'eau dans les réseaux de distribution. »

En vue d'établir cette cartographie des réseaux, deux devis d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'une étude diagnostique et patrimoniale sont présentés à l'assemblée :

- Le bureau d'études G2C pour un montant de 23 923 € HT soit 28 707,60 € TTC
- Le bureau d'études BFie pour un montant de 24 500 € HT soit 29 400,00 € TTC

Monsieur le Président rappelle que cette étude concerne les communes non adhérentes au SIESA : il conviendra donc de se rapprocher de ces communes afin de leur expliquer notre démarche.

VII – Modification du cadre d'emploi du secrétariat du SIESA : création d'un poste de Rédacteur

Mr le Président informe l'assemblée que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au comité syndical de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Suite à la l'obtention du concours de Rédacteur par Mme Véronique ANSART, secrétaire du SIESA, il convient donc de remplacer son poste actuel d'Adjoint administratif par un poste de Rédacteur.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, donne son accord à l'unanimité et décide :

- 1- La création d'un emploi de Rédacteur à temps non complet soit 17 h 30 /35^{ème} à compter du 1^{er} mai 2018.

La rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire correspondant au grade de Rédacteur.

- 2- De modifier ainsi le tableau des emplois.
- 3- D'inscrire au budget les crédits correspondants.

VIII – Questions diverses

- Projet Canal Seine Nord

Dans le cadre du projet du canal Seine Nord Europe, une réunion technique est prévue afin :

- d'échanger sur les données d'entrée qui auraient pu évoluer (réserves, capacités de distribution, entrées dans le syndicat)
- d'échanger sur les propositions faites de sécurisation et prendre connaissance des éventuels projets du syndicat sur son réseau qui pourraient être en interaction avec les propositions de sécurisation.

Cette réunion est prévue sur février ou mars.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h 45.

Syndicat Intercommunal des Eaux du Sud Artois

*Compte Administratif 2017
Proposition de Budget Primitif 2018*

Dépenses d'Exploitation

Article	Libellé	BP 2017	CA 2017	BP 2018
011 Charges à caractère général		162 500,00 €	30 163,19 €	75 500,00 €
6061	Fournitures non stockables	10 000,00 €		1 000,00 €
6064	Fournitures administratives	10 000,00 €	1 061,06 €	4 000,00 €
6132	Location immobilière	5 000,00 €	719,76 €	2 000,00 €
6137	Redevance droit de passage servitude	5 000,00 €	3 438,28 €	5 000,00 €
61521	Entretien et répar sur bâtiments publics	10 000,00 €		
61528	Entretien et répar sur bien immobilière	10 000,00 €	1 679,85 €	4 000,00 €
6156	Maintenance	6 000,00 €	2 442,80 €	6 000,00 €
6161	Primes d'Assurances	2 000,00 €	1 313,98 €	2 000,00 €
618	Divers	59 000,00 €	188,00 €	20 000,00 €
6226	Honoraires (ATGC)	10 000,00 €	5 880,00 €	7 000,00 €
6251	Voyages et déplacements	2 000,00 €	996,27 €	2 000,00 €
6257	Réceptions	6 500,00 €	3 824,92 €	6 000,00 €
6261	Frais d'Affranchissement	2 000,00 €	926,49 €	4 000,00 €
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00 €		
63512	Taxes Foncières	3 000,00 €	1 273,00 €	2 000,00 €
6371	Reversement Agence de l'Eau	20 000,00 €	6 201,00 €	10 000,00 €
6378	Autres impôts et taxes	1 000,00 €	217,78 €	500,00 €
012 Charges de personnel et frais assimilés		25 400,00 €	14 421,38 €	23 350,00 €
6332	Cotisations versées au FNAL	100,00 €	8,28 €	50,00 €
6336	Cotisations CDG	200,00 €	108,00 €	200,00 €
6338	Autres impôts, taxes et versements	100,00 €	24,95 €	100,00 €
6411	Salaires	15 000,00 €	10 230,49 €	15 000,00 €
6451	Charges de Personnel et Prévoyance	3 000,00 €	1 391,52 €	2 000,00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraite	4 000,00 €	2 658,14 €	4 000,00 €
6458	Cotisations Assurance du Personnel	3 000,00 €		2 000,00 €
014 Atténuations de produits		31 000,00 €	24 960,00 €	10 000,00 €
701249	Reverst redev pollution domestique	31 000,00 €	24 960,00 €	10 000,00 €
65 Autres charges		31 000,00 €	20 658,04 €	31 000,00 €
6531	Indemnités	25 000,00 €	19 849,86 €	25 000,00 €
6533	Cotisation Retraite	2 000,00 €	808,18 €	2 000,00 €
6541	Charges irrécouvrables	2 000,00 €		2 000,00 €
6542	Créances éteintes	2 000,00 €		2 000,00 €
66 Charges Financières		72 900,00 €	71 871,99 €	66 270,00 €
66111	Intérêts des Emprunts	72 900,00 €	71 871,99 €	66 270,00 €
67 Charges Exceptionnelles				
673	Titres annulés sur exercice antérieur			
O22	Dépenses imprévues	15 408,00 €		10 000,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES		338 208,00 €	162 074,60 €	216 120,00 €
OPERATIONS D'ORDRE				
668	Autres charges financières			
6811	Amortissements	235 705,00 €	235 702,69 €	267 228,00 €
O23	Virmt section Investissement			387 963,00 €
Total des Dépenses		573 913,00 €	397 777,29 €	871 311,00 €

Recettes d'Exploitation

Article	Libellé	BP 2017	CA 2017	BP 2018
002	Excédent de fonctionnement	124 026,00 €	124 026,82 €	434 743,00 €
	74 Subventions d'Exploitation	348 900,00 €	399 549,85 €	375 400,00 €
748	Surtaxe Syndicale	364 600,00 €	373 114,02 €	370 000,00 €
748	Vente d'eau au SIDEP "Crinchon-Cojeul"	22 000,00 €	17 470,55 €	
748	Subv. d'exploitation (Le Transloy)	3 500,00 €	3 536,01 €	
748	Subv. d'exploitation (Cle C, H, M)	5 400,00 €	5 429,27 €	5 400,00 €
	75 Autres Prdts Gestion Courante	7 300,00 €	10 695,55 €	6 200,00 €
752	Antennes	2 000,00 €		3 600,00 €
7588	Autres Produits	5 300,00 €	10 695,55 €	2 600,00 €
7622	Produits immobilisations financières			
773	Mandats annulés		105,30 €	
778	Autres produits exceptionnels			
777	Quote part subv invest	47 687,00 €	47 687,00 €	54 968,00 €
	Total des Recettes	573 913,00 €	582 064,52 €	871 311,00 €

d'où un excédent de fonctionnement de 184 287,23 euros

Commune de BUCQUOY (excédent)	49 724,61 €
Commune de METZ EN COUTURE (excédent)	172 453,71 €
Commune de ROCQUIGNY (excédent)	28 278,29 €
TOTAL	250 456,61 €

Syndicat Intercommunal des Eaux du Sud Artois

Compte Administratif 2017

Proposition de Budget Primitif 2018

Dépenses d'Investissement

Article	Libellé	BP 2017	CA 2017	BP 2018
OO1	Déficit d'Investissement			30 823,00 €
1641	Rbst du Capital des Emprunts	370 747,00 €	361 016,17 €	107 300,00 €
1641	Emprunts en cours	71 033,00 €	71 032,42 €	73 700,00 €
1681	Emprunts Bapaume	10 857,00 €	10 856,93 €	
1681	Emprunt Croisilles	23 775,00 €	23 774,14 €	24 800,00 €
1681	Emprunt Rocquigny	1 813,00 €	606,21 €	3 800,00 €
1681	Emprunt Hébuterne	13 269,00 €	4 746,47 €	5 000,00 €
1641	Remboursement emprunt court terme	250 000,00 €	250 000,00 €	
2031	Etude MODELISATION			30 000,00 €
2183	Achat matériel informatique			2 500,00 €
Mission de Maîtrise d'œuvre Interconnexion (liaison CUA)			11 875,77 €	0,00 €
2031	Frais d'étude			
	Reste A Réaliser	20 000,00 €	11 875,77 €	
Augmentation DUP de W-E			78 060,00 €	8 736,00 €
2031	Frais d'étude + ORQUE			
	Reste A Réaliser	78 060,00 €	8 736,00 €	80 000,00 €
TRAVAUX INTERCONNEXION				
2315	AUTRES TRAVAUX INTERCONNEXION	707 135,00 €		1 294 478,00 €
	ROCQUIGNY	270 000,00 €	261 581,81 €	0,00 €
	METZ EN COUTURE	360 000,00 €		460 000,00 €
	Travaux divers	77 135,00 €		834 478,00 €
Travaux interco SAILLY AU BOIS			350 000,00 €	350 000,00 €
2315	Travaux + étude	350 000,00 €		
	Reste A Réaliser			350 000,00 €
Destruction Forage de RIENCOURT			30 000,00 €	22 242,00 €
2315	Travaux Reste à réaliser	30 000,00 €	22 242,00 €	0,00 €
139	Subvention (ordre)	47 687,00 €	47 687,00 €	54 968,00 €
2762	Transfert de TVA	160 500,00 €	156 838,26 €	161 000,00 €
21531	Etude réintégrée			12 500,00 €
O20	Dépenses Imprévues	30 000,00 €		
Total des Dépenses		1 794 129,00 €	869 977,01 €	2 123 569,00 €

Commune de METZ EN COUTURE (déficit)

30 822,81 €

Recettes d'Investissement

Article	Libellé	BP 2017	CA 2017	BP 2018
OO1	Résultat d'investissement	736 684,00 €	736 684,17 €	677 378,00 €
1068	Excédent de Fonctionnement			
1681	Emprunt	40 000,00 €		40 000,00 €
Mission de maîtrise d'œuvre Interconnexion				
13111	Agence de l'Eau			
Travaux Interconnexion FAVREUIL/BEUGNATRE		61 600,00 €		
13111	Agence de l'Eau (25% + 15%)	61 600,00 €	61 654,48 €	
1313	Conseil Départemental (20 %)			
CHÂTEAU D'EAU B LES C				
13111	Agence de l'Eau		3 970,90 €	
1313	Conseil Général			
INTERCONNEXION LEBUCQUIERE VELU		125 140,00 €		
13111	Agence de l'Eau (40%)	125 140,00 €	125 140,29 €	
1313	Conseil Départemental (20 %)			
DUP WARLENCOURT EAUCOURT		40 000,00 €		40 000,00 €
13111	Agence de l'Eau (70%)	40 000,00 €		40 000,00 €
Travaux interco ROCQUIGNY		140 000,00 €		135 000,00 €
13111	Agence de l'Eau	90 000,00 €		90 000,00 €
1313	Conseil Départemental	50 000,00 €		45 000,00 €
Travaux réseaux METZ EN COUTURE		59 000,00 €		241 500,00 €
13111	Agence de l'Eau	59 000,00 €		69 000,00 €
1681	Agence de l'Eau : Avance en 20 ans			172 500,00 €
2762	Transfert de TVA	160 500,00 €	156 838,26 €	161 000,00 €
2121	<i>Ecriture sur Reversement de TVA</i>	<i>160 500,00 €</i>	<i>156 838,26 €</i>	<i>161 000,00 €</i>
2031	<i>frais études (études réintégrées)</i>			<i>12 500,00 €</i>
2315	<i>instal mat outil tech</i>			
281	<i>Amortissement travaux</i>	235 705,00 €	235 702,69 €	267 228,00 €
021	<i>Virement de la section d'Exploitation</i>			387 963,00 €
Total des Recettes		1 794 129,00 €	1 476 829,05 €	2 123 569,00 €

d'où un excédent d'investissement de 606 852,04 euros

d'où un résultat de clôture excédentaire de 791 139,27 euros

Commune de BUCQUOY (excédent)	42 248,10 €
Commune de ROCQUIGNY (excédent)	28 278,29 €
TOTAL	70 526,39 €